

Chapelle des Pénitents blancs

L'édifice

La confrérie des Pénitents blancs de Valréas est constituée en 1509 ; ses statuts sont approuvés par l'évêque de Vaison-la-Romaine, Monseigneur Benoît de Paganotis.

Elle se dote d'une chapelle au XVIIe siècle, située à proximité immédiate de l'église paroissiale Notre-Dame de Nazareth.

La chapelle des Pénitents blancs, à nef unique, est ornée d'un remarquable plafond à caissons peints des XVIIe et XVIIIe siècles, repris au XIXe siècle.

La chapelle des Pénitents blancs est classée Monument Historique depuis 1987.

La restauration

Les travaux entrepris sur cette chapelle relèvent de l'urgence de conservation.

En effet, il a été observé deux désordres principaux :

- sur le chevet, partiellement emporté par les pluies d'orage en août 2018 qui a donc été repris et consolidé,
- sur le clocheton, fragilisé à sa base et qui menaçait de chuter. Il a été renforcé et mis en sécurité.

L'intérêt départemental

Les confréries de pénitents et leurs chapelles constituent, en Vaucluse, un marqueur important des sociabilités d'Ancien Régime, réapparues au XIXe siècle et, parfois, toujours actives aujourd'hui.

C'est le cas, à Valréas, de la Confrérie des Pénitents blancs. Il s'agit d'une permanence dans la longue durée de pratiques dévotionnelles propres à nos territoires.

Le clocheton et l'abside ont été restaurés en 2020. Cette restauration a reçu le soutien du Département à hauteur de 16 500 € H.T. sur un montant total de 48 505 € H.T.

En 2022, la commune de Valréas a lancé une étude préalable aux travaux de restauration de la chapelle des Pénitents blancs. Cette étude architecturale comprend également une étude sur les boiseries et les peintures murales. Le Département de Vaucluse a participé à hauteur de 30% du montant de l'étude, soit 13 000 € H.T.



